



LES JOURNÉES DU MATRIMOINE

PATRIMOINE + MATRIMOINE = NOTRE HÉRITAGE CULTUREL

APPEL À PROJETS

Journées du Matrimoine – 21-22 septembre 2024

L'association HF Île-de-France, qui agit en faveur de l'égalité femmes - hommes dans les arts et la culture, organise Les Journées du Matrimoine à Paris et en Île-de-France, depuis 2015.

Les Journées du Matrimoine qui se déroulent en écho aux Journées Européennes du Patrimoine (3^{ème} weekend de septembre) sont destinées à revaloriser l'héritage culturel des créatrices du passé.

Le terme matrimoine n'est pas un néologisme, il désigne les biens de la mère, quand le patrimoine désigne ceux du père. Les journées du Matrimoine ambitionnent ainsi de faire connaître et rendre visibles les femmes artistes et créatrices du passé, que l'Histoire a effacées.

Les autrices, peintresses, architectes, poétesses, compositrices, réalisatrices, chorégraphes... ont toujours existé, mais ont souvent été oubliées.

De nombreuses initiatives se multiplient sur le territoire français et au-delà des frontières. On peut ainsi parler d'effet Matrimoine. Dès lors, Matrimoine et Patrimoine constituent ensemble notre héritage culturel commun.

L'égalité entre femmes et hommes nécessite une revalorisation de l'héritage des femmes.

Si vous souhaitez, vous aussi, faire exister le Matrimoine avec nous et/ou dans vos lieux, structures ou espaces, HF Île-de-France vous propose de faire partie de cette grande aventure du Matrimoine qui marquera la semaine du [16 septembre 2024](#) et en particulier le weekend des [21 et 22 septembre 2024](#).

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- s'inscrire dans la démarche de réhabiliter et de rendre à nouveau visibles les œuvres oubliées des créatrices du passé.
- seules les créatrices du passé sont concernées, aucune figure vivante ne peut être évoquée
- elles doivent avoir œuvré dans les différents domaines des arts et de la culture : musique, peinture, écriture, réalisation, architecture, danse, littérature, théâtre, cinéma...
- elles ne sont pas connues ou mal connues du grand public

- Leur évocation est traitée artistiquement à travers parcours, visites, expositions, installations, spectacles, performances, concerts, conférences, lectures, projections dont la durée n'excédera pas 50 minutes.

Ces projets peuvent être présentés par :

- Des structures artistiques et culturelles et/ou collectivités publiques d'Ile-France : musées, sites, théâtres et salles de spectacles/concerts, écoles et galeries d'art, cinémas, médiathèques, conservatoires...
- Des artistes et compagnies professionnelles et/ou amateur·trices de toutes disciplines
- Des associations de citoyen·nes qui souhaitent s'engager

Chaque structure ou artistes est invitée :

à proposer une action dans le cadre du Matrimoine 2024, s'inscrivant dans sa programmation ou ses activités à cette période de septembre 2024 ;
et/ou à accueillir un ou plusieurs projet(s) étudiés par le comité de pilotage et relayé(s) par l'association HF Ile-de-France.

Les projets artistiques présentés doivent disposer d'une structure juridique (association, scop, auto-entreprise...) et il est conseillé d'avoir entrepris un partenariat avec un lieu susceptible de les accueillir.

SÉLECTION DES PROJETS

La sélection des projets sera assurée sur dossier par un comité de pilotage composé des membres du Conseil d'Administration d'HF Île-de-France et de bénévoles. Une attention particulière sera portée sur les formes techniquement légères en logistique et en nombre de personnes.

Le nombre de projets retenus sera défini par le comité de pilotage en fonction du nombre de lieux disponibles.

Les projets retenus devront faire figurer le logo HF Île-de-France sur toute leur documentation.

HF Île-de-France coordonne les projets et s'engage à les faire figurer dans son programme Matrimoine et prend en charge la couverture presse, la communication, à travers plaquettes et affiches qui seront largement diffusées.

Les projets artistiques retenus pourront bénéficier, sous réserve et si besoin, d'une contribution financière dans la limite d'un plafond de 500€ par proposition.

Date limite d'envoi des projets : **15 avril 2024**

Date de publication des résultats : **début mai**

Pour participer, veuillez remplir le formulaire de candidature avant le 15 avril 2024 :

<https://tinyurl.com/matrimoine2024>

* HF Île-de-France est une association à but non lucratif (et non pas une société d'événementiel, ni une maison de production ou de programmation), composée de bénévoles, qui prend le parti militant de mettre en avant le concept de Matrimoine et de valoriser des actions artistiques mettant en valeur le Matrimoine. Par ses actions pour le Matrimoine, HF Île-de-France, alerte, éclaire, signale sans rechercher de monopole ou d'exclusivité, et en agissant pour que le combat pour l'égalité dans la culture progresse.

LES PARTENAIRES DES JOURNÉES DU MATRIMOINE

HF Île-de-France est soutenue par la Préfecture d'Île-de-France, la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France (DRAC), la Direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité (DRDFE), la Ville de Paris et la Fondation des Femmes.

